

MODELE DE DELIBERATION RECOURS A UN EXPERT RISQUE GRAVE

Délibérations du CHSCT lors de la réunion du (Date de la réunion)

1) Le CHSCT de (Nom et adresse de l'établissement) a constaté l'existence d'un risque grave pour la santé et la sécurité des salariés. En effet, le <Date> à <heure> à <lieu – poste de travail – service – atelier> l'incident (ou l'accident) suivant s'est déroulé :

(Faire un compte-rendu de l'accident ou de l'incident justifiant l'expertise).

L'enquête du CHSCT a montré que le risque <Indiquer le facteur d'accident en cause> était en cause. Ce même risque <Indiquer le facteur d'accident en cause> a été mis en cause suite aux missions d'enquête du CHSCT lors des incidents suivants :

Le <Date> à <heure> à <lieu – poste de travail – service – atelier> l'incident (ou l'accident) suivant s'est déroulé : <compte-rendu de l'accident ou de l'incident le plus significatif>.

Cette série d'incidents (ou l'accident) démontrent que le risque <Indiquer le facteur d'accident en cause> est grave pour notre établissement.

Le CHSCT, conformément à l'article L4614-12 du Code du Travail :

- Décide de faire appel aux conseils d'un expert.

- Vote :

Nombre de représentants du personnel présents : <nombre> Nombre de voix POUR la décision : <nombre>. La décision est adoptée

2) A cet effet, le CHSCT désigne :

- (Nom du cabinet d'expertise, raison sociale, adresse de l'expert), agréé par le ministère du travail et compétent pour ce type d'intervention.

La mission de l'expert aura pour objets :

- L'analyse détaillée des situations de travail mettant en cause ce risque grave ;

- L'information adaptée du CHSCT sur ce risque grave ;

- L'aide au CHSCT pour formuler des propositions de mesures de prévention et de sécurité ;

Ainsi que toutes autres initiatives permettant d'éclairer le CHSCT sur les particularités de ces situations de travail.

Vote : Nombre de représentants du personnel présents : <nombre> Nombre de voix POUR la décision : <nombre>, la décision est adoptée

3) Le CHSCT donne pouvoir à Monsieur (nom prénom), représentant du personnel au CHSCT pour prendre les dispositions nécessaires à l'exécution de cette décision du CHSCT et pour représenter le CHSCT dans toute procédure administrative ou judiciaire liée à la présente décision, notamment pour ester en justice et constituer un avocat.

Vote : Nombre de représentants du personnel présents : <nombre> Nombre de voix POUR la décision : <nombre>, la décision est adoptée